

mais à ce défaut, il faudra que des coups décisifs dans une nouvelle campagne y déterminent le Roi de Prusse surtout s'il continuë à éluder les voyes pacifiques qu'on lui trace.

Déjà dans ce Royaume on goûte les fruits que produit la paix. Le Commerce y reprend sa vigueur. Dans tous les Ports de l'Océan & de la Méditerranée les Négocians arment, chargent & font partir leurs Vaisseaux vers les quatre Parties du monde comme avant la guerre. Les Navires étrangers arrivent & entrent de tous les côtés dans le Royaume. Enfin l'activité est rendue au Commerce maritime, & l'on desarme les Batteries guerrieres qui bordoient par tout les côtes. C'est en un mot ce qu'on a à marquer ensuite des hostilités que la paix a fait cesser, sans entrer dans les détails que présente chaque Port de la France en particulier, où cependant l'on ne laisse pas de travailler à la construction des divers Vaisseaux que les Provinces ont offerts au Roi pour le rétablissement d'une Marine, jugée nécessaire en tous les tems. Aussi c'est en partie dans cette vûë que le Roi a rendu une Ordonnance l'année dernière, portant amnistie en faveur des Officiers mariniens & des Matelots de ses Flottes; Ordonnance qui cependant n'a été publiée que dans les premiers jours de la présente année, & que voici.

DE PAR LE ROI.

*SA Majesté étant informée que depuis la dernière Ordonnance d'amnistie qu'elle a rendue au mois de Décembre 1757, en faveur des Officiers mariniens & Matelots, déserteurs de son service, il y en a un grand nombre qui, s'étant trouvés*

*en*